

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

**Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.**

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

**Saint-Hyacinthe, Qué.**

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve;  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de 4½% à 6%.

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

"La Corporation des Obligations  
Municipales Ltée."

132, rue St-Pierre, Québec

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES

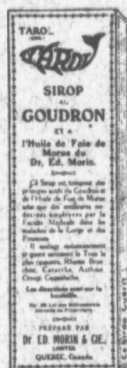
# IL FAUT GUÉRIR

---

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



**Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.**

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les **Affections graves ou légères des Poux-**

**mons.** 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes **Pâles, Faibles, Anémiques**, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**  
AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**  
LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS  
Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc  
**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignation d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C!

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries c. voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —

St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00

Capital payé et réserve - - - - - 1,700,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.

Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'EPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

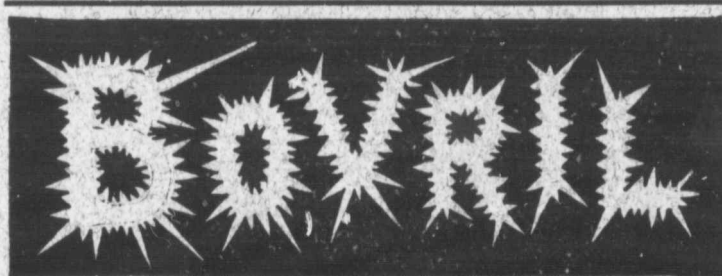
82 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera  
raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à  
des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes  
depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

## SUCCESSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELIER J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.



## UNE BOUTEILLE QUI EPARGNE BEAUCOUP D'ARGENT

Une bouteille de Bovril dans la cuisine fait aussitôt  
baisser les comptes du boucher. Il augmente considéra-  
blement la valeur nutritive de la nourriture; de fait il est  
prouvé que ses pouvoirs reconstituants sont de dix à vingt  
fois supérieurs à la quantité prise. Mais ce doit être le  
Bovril.



---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 529. — Quarante-Heures, 529.*

**Partie officielle :** Feu l'abbé R.-E. Casgrain, 530.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE: La préparation morale, 530. — LITURGIE ET DISCIPLINE : L'Octave de l'Ascension et ses privilèges, 533. — CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ : 534. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 535 ; France, 536 ; Autriche, 537 ; Russie, 538. — VARIÉTÉS : Mères, que diront de vous vos fils, 539.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : La convention régionale de l'A. C. J. C., 541. — Les défunts de la Croix Noire, 544.

---



---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 29 avril.** — III ap. Pâques. SOL. DE ST-JOSEPH.  
**Lundi, 30.** — STE-CATHERINE DE SIENNE, vierge.  
**Mardi, 1 mai.** — SS. PHILIPPE ET JACQUES, apôtres, *dbl. 2 cl.*  
**Mercredi, 2.** — Octave de la solennité de S. Joseph, *dbl. maj.*  
**Jendredi, 3.** — INVENTION DE LA STE-CROIX, *dbl. 2 cl.*  
**Vendredi, 4.** — STE-MONIQUE, veuve.  
**Samedi, 5.** — S. PIE V, pape et conf.  
**Dimanche, 6.** — IV ap. Pâques. Du dim.

---

### QUARANTE-HEURES

29, avril, Hospice St Joseph de la Délivrance.—1 mai, St-David.—3, Ste-Héné-  
dine.—5, Couvent de Ste-Famille.—6, Limoilou.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

FEU L'ABBÉ R.-E. CASGRAIN

Monsieur l'abbé René-Edouard Casgrain, prêtre, ancien curé de l'Ange-Gardien, décédé hier soir au Pensionsnat Saint-Louis de Gonzague, était membre de la Société Saint-Joseph et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

Alphonse GAGNON, ptre.

Archevêché de Québec,  
le 26 avril 1917.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### **LA PRÉPARATION MORALE**

L'entrée en guerre des États-Unis a attiré de nouveau l'attention du monde entier sur la question, si pressante pour nos voisins et toujours actuelle pour nous et pour les Alliés, de la préparation militaire. Les dépêches américaines ne parlent plus que de millions d'hommes à lever et à équiper, de quantités immenses de munitions à accumuler, de milliards à voter. Et toutes ces mesures de défense et d'attaque ne sont que des actes de prévoyance nationale, dont la sagesse s'impose à l'attention des Américains comme à celle des Alliés. C'est la préparation militaire de la victoire.

Il ne faudrait pourtant pas que toute cette organisation militaire, si nécessaire qu'elle soit, nous fasse perdre de vue la nécessité, plus grande encore, de la préparation morale de la victoire. Prenons garde d'oublier, au milieu de l'effroyable tintamarre des batailles, que le dernier mot de cette guerre, comme de toute guerre, appartient au Dieu des armées et qu'il nous faut mériter la victoire, si nous voulons qu'elle soit, pour nous et pour nos Alliés, un bienfait, et non un aveuglement orgueilleux.

Où en sommes-nous donc, à cette heure de la troisième année de guerre, dans notre préparation morale de la victoire ?

Avons-nous bien compris, d'abord, la leçon chrétienne de la guerre ? La Providence ne permet pas de pareils cataclysmes sans un but surnaturel, qui ne peut être que le salut des âmes par l'accroissement de la foi et des autres vertus chrétiennes. Si nous voulons sincèrement entrer dans les vues éminemment sages de la Providence, il suffit de nous rappeler, de temps en temps, quels sont les crimes qui ont plus particulièrement provoqué la colère de Dieu : la vie nationale paganisée par des lois destructrices de la famille, l'âme de l'enfant corrompue par des écoles sans religion, le droit des faibles écrasés par la force brutale, les vocations sacerdotales taries dans leur source, au foyer même, où des parents orgueilleux et qui ne vivent que pour le monde arrachaient à l'Église des âmes que Dieu réservait pour la grande œuvre de sanctification, la corruption des intelligences entreprise dans le monde entier par une presse vouée à la tâche néfaste de cette apostasie universelle dénoncée jadis par Pie X avec une vigueur toute apostolique, la révolte de la classe ouvrière contre les lois de la justice et de la charité provoquée par l'agitation incessante de meneurs sans foi et sans scrupules, l'étouffement de la vie religieuse par le moyen de lois hypocrites et infâmes qui dénonçaient les vœux comme des attentats à la liberté humaine, le dévergondage des mœurs atteignant même de nombreuses familles chrétiennes par un théâtre et par des livres corrupteurs, l'esprit d'indépendance et de désobéissance ruinant le respect de l'autorité et la discipline parfois jusqu'au sein même de l'Église. Tel était le monde, à la veille de la grande guerre.

Si, après la guerre, le monde est tel qu'il était en 1914, la plus brillante des victoires ne sera, pour nous et pour nos Alliés, qu'un malheur de plus. Pensons donc plus sérieusement que jamais à la préparation morale de la victoire, si nous ne voulons pas que toute cette terrible effusion de sang soit, par notre faute, sans rémission.

Pensons-y, d'abord, en étant plus humbles et en priant mieux. La prière des humbles est puissante sur le cœur de Dieu. Pour notre part, nous croyons que c'est encore la prière des âmes saintes qui constitue le plus puissant élément de victoire. D'ici à la fin de la guerre, appliquons-nous donc à prier avec plus de ferveur, tout en travaillant énergiquement à chasser de nos cœurs

cette sottise vanité qui fait tant de mal, chez nous, par le luxe et la cupidité dont elle est souvent la principale source.

Pensons-y encore en nous montrant plus généreux au service de Dieu et en acceptant les sacrifices que nous imposent la guerre, non avec des cris d'écorchés, mais en esprit de pénitence et d'expiation. Efforçons-nous de rendre notre foi plus éclairée, plus active, moins routinière, moins paresseuse, en prenant notre part de toutes les œuvres de défense religieuse pour le développement desquelles l'autorité ecclésiastique demande aujourd'hui notre concours.

Pensons-y en obéissant mieux. Ah ! la grande force familiale, nationale et sociale que l'obéissance ! Que d'énergies se dépensent vainement, aujourd'hui, chez nous, dans des œuvres de critique stérile et déprimante, pour ne pas dire scandaleuse ! Trop de nos compatriotes pensent avoir sauvé la patrie, en ces temps de crise mondiale, quand ils croient avoir découvert une erreur ou une faute dans les actes de l'autorité.

Pensons, enfin, à la préparation morale de la victoire, nous, Canadiens français, en nous aimant mieux et en nous divisant moins. L'union sacrée, que seule la charité fraternelle peut créer, manque trop, aujourd'hui à la "jeune France du nouveau monde", comme le cardinal Gasparri appelait récemment notre province dans une lettre au supérieur général de Saint-Sulpice, pour que notre race puisse conserver longtemps, si nous ne savons pas mieux nous unir autour de nos chefs religieux, la force de résistance merveilleuse qui lui a permis de survivre à toutes les épreuves. Sans l'obéissance aux directions autorisées, nous ne sommes plus qu'une poussière d'hommes, que la première tempête dispersera aux quatre vents de l'Amérique.

Il est grandement temps, pour nous, de songer à la préparation morale de la victoire.

A. H.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

## LITURGIE ET DISCIPLINE

## L'OCTAVE DE L'ASCENSION ET SES PRIVILÈGES

Q. — Peut-on dire des messes de *Requiem* pendant l'octave de l'Ascension ?

La règle générale est qu'on ne peut dire des messes de *Requiem* pendant les octaves privilégiées : " Si on excepte, dit Velghe (*Cours élémentaire de Liturgie sacrée*, édition de 1914, page 43), les messes basses privilégiées de *Requiem* qu'on peut dire comme messes d'enterrement aux funérailles des pauvres et celles qu'on peut dire *avant*, *pendant* et *après* la messe chantée des funérailles solennelles, il est défendu de célébrer la messe quotidienne de *Requiem* pendant les octaves privilégiées."

Or, il y a six octaves privilégiées : les octaves de Pâques et de la Pentecôte, qui sont de premier ordre ; celles de l'Épiphanie et du Saint-Sacrement, qui sont de deuxième ordre ; celles de Noël et de l'Ascension, qui sont de troisième ordre. Donc, il serait défendu pendant l'octave de l'Ascension, sauf dans les cas indiqués ci-dessus, de dire des messes basses de *Requiem* les jours de rite semi-double.

Quelques confrères n'admettent pas cette conclusion : je serais heureux d'avoir l'opinion de la *Semaine Religieuse*.

R. — Il s'agit ici d'une question qui n'a pas été réglée par la Sacrée Congrégation des Rites, au moins d'une manière formelle.

Autrefois les messes basses quotidiennes de *Requiem* étaient permises pendant l'octave de l'Ascension, aux jours *infra octavam* et aux fêtes semi-doubles. — Depuis que le décret de la S. Congrégation des Rites du 28 octobre 1913, a élevé l'octave de l'Ascension au rang des octaves privilégiées, la chose est-elle encore permise ?

Tant que nous n'aurons pas les rubriques de la nouvelle édition du Missel, nous ne connaissons pas au juste les limites des nouveaux privilèges de cette octave. On sait bien, parce que le décret le dit explicitement, que l'octave de l'Ascension partage le privilège, commun aux octaves privilégiées, d'avoir, sinon l'office entier, au moins, même aux fêtes de première classe comme le titulaire, une commémoration à Laudes, à la messe et aux vêpres. Mais l'on sait moins s'il est permis de dire des messes basses de *Requiem*, des messes votives, l'oraison de *mandato*, etc.

Il y a cependant, pour nous guider, la pratique des *Ordo*, dont les conclusions seront très probablement approuvées par la Sacrée Congrégation. Les *ordo* de 1916, par exemple, que nous avons sous la main, entre autres l'*ordo* préparé pour le clergé séculier de Rome par ordre de S. E. le Cardinal-Vicaire, s'accordent

pour ne pas permettre les messes basses de *Requiem* pendant l'octave de l'Ascension.

Espérons que ce point sera bientôt et définitivement réglé par les rubriques du Missel ou par une réponse de la S. Congrégation des Rites.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Assemblée de la Saint-Vincent de Paul.** — Dimanche soir, le 22 avril, dans la grande salle du Patronage, Côte d'Abraham, il y avait une assemblée générale des membres de la Société Saint-Vincent de Paul. Cette assemblée, qui coïncidait avec le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la conférence Saint-Clément, avait réuni un très grand nombre de membres et d'amis.

La réunion fut présidée par Sa Grandeur Mgr Roy. Sur l'estrade, on remarquait M. C.-J. Magnan, M. l'abbé Laberge, curé de Saint-Jean-Baptiste, le R. Père Debeauquesne, MM. les abbés Gauthier et Turmel, M. le notaire Oscar Hamel et quelques autres officiers de la Société.

Après les prières d'usage, M. Chabot, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. C.-J. Magnan prit ensuite la parole et donna quelques statistiques au sujet de la Saint-Vincent de Paul.

Les recettes des conférences de Québec ont été de \$69,963, et les quêtes aux séances ont rapporté la jolie somme de \$1,514.

Dans la province de Québec, la société Saint-Vincent de Paul qui compte 4,640 membres actifs, a eu \$215,708 de recettes. Elle a secouru 3,812 familles, comprenant 19,129 personnes. Les enfants patronnés sont au nombre de 1,062.

M. Magnan dit ensuite que mercredi, le 25 avril, serait un jour de fête pour la société. C'est en effet ce jour-là qu'aura lieu la bénédiction de la chapelle du Patronage Laval, 40 Avenue Bigaouette.

M. Gosselin, président de la conférence Saint-Clément, prit aussi la parole, et dans un bref discours, il fit connaître à l'assemblée le travail accompli par la conférence Saint-Clément, qui se compose de jeunes apprentis.

Après quelques mots de M. le notaire Hamel, Sa Grandeur Mgr Roy adressa de paternels conseils aux membres de la Saint-Vincent de Paul sur la manière de bien accomplir leurs œuvres de zèle et d'apostolat.

**Feu l'abbé Goudreau.** — M. l'abbé Goudreau, ancien curé de Thetford Mines, est décédé, jeudi, le 19 avril, après quelques mois de maladie.

M. l'abbé J.-G. Goudreau est né aux Grondines, le 13 septembre 1859, de Georges Goudreau et de Exilda Faucher.

Il fit ses études classiques au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, où il fut ordonné par le Cardinal Taschereau, le 30 mai 1885.

Il fut d'abord vicaire à Saint-David de l'Auberivière, de 1885 à 1886, puis à Sillery de 1886 à 1887, et ensuite à Saint-Victor de Tring de 1887 à 1889.

Il devint ensuite professeur au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, poste qu'il occupa de 1889 à 1896, puis il fut nommé curé de Mont-Carmel de Kamouraska. Deux ans plus tard, il passa à la cure de Saint-Gilles, et en 1899 il était nommé curé de Saint-Alphonse de Thetford, où il a bâti un presbytère en 1900, un collège en 1906 et une église en 1907.

Il y a quelques semaines il se retirait du ministère pour raison de santé.

C'était un prêtre d'un grand zèle et qui a fait beaucoup de bien dans le monde ouvrier, où il a passé les dernières années de sa vie.

Ses funérailles ont eu lieu à Thetford, mardi, le 24 avril. Le service a été chanté par Sa Grandeur Mgr Roy, qui a aussi prononcé l'éloge funèbre du regretté défunt.

**Service du Cardinal Taschereau.** — Jeudi dernier, le 19 avril, a été chanté à la Basilique le service annuel pour le repos de l'âme du Cardinal Taschereau.

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Nominations.** — Le Pape a tenu, le 22 mars, un Consistoire secret, où il a nommé de nombreux évêques, parmi lesquels Mgr Caillot, vicaire général de Moulins, évêque de Grenoble; Mgr Julien, évêque d'Arras; Mgr Seghers, chanoine de Gand, évêque de Gand; Mgr Leynaud, curé de Sousse, évêque d'Alger; Mgr Bessière, curé de Sidi-Bel-Abbès, évêque de Constantine.

Évêque titulaire de Lydda, Mgr Bernard Wars, chanoine de la cathédrale de Westminster, auquel sera confiée l'administration d'un nouveau diocèse détaché de Westminster et formé par le comté civil d'Essex.

Mgr Pierre Verdier, vicaire général de Rodez, nommé évêque titulaire de Titopolis et auxiliaire de Mgr de Ligonnès ; Mgr Gaston-Robichez, de la Compagnie de Jésus, évêque de Trincomalie (Indes-Orientales) ; Mgr Georges de la Bonninière de Beaumont, évêque titulaire de Pafo, coadjuteur avec future succession de Mgr Fabre, évêque de la Réunion ; Mgr Raphael Crimont, de la Compagnie de Jésus, vicaire apostolique de l'Alaska.

**Suppression de la Congrégation de l'Index.** — Le Pape a, de plus, supprimé la Congrégation de l'Index, qu'il a annexée au Saint-Office. Pour décharger cette dernière Congrégation, il lui a ôté la section des Indulgences, qu'il a remise à la Pénitencerie apostolique.

#### FRANCE

**Le nouvel évêque d'Arras.** — Mgr Julien, curé archiprêtre du Havre, en Normandie, a été nommé évêque d'Arras, Boulogne et St-Omer. Il succède sur ce siège si éprouvé à Mgr Lobbedey, décédé le 24 décembre dernier.

Né en 1856, ordonné prêtre en 1881, Mgr Julien a été supérieur du collège Saint-Joseph du Havre, auquel il a donné un développement remarquable. Depuis 1911, il est curé de Notre-Dame et archiprêtre du Havre, ville de 130,000 habitants, qui compte sept paroisses.

**Belle manifestation des agriculteurs.** — Plusieurs centaines d'agriculteurs français, venus des divers points du pays, ont fait un pèlerinage à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, les 24 et 25 février derniers.

Après une nuit d'adoration devant le Saint-Sacrement, ils ont entendu, le lendemain, une grand'messe chantée par S. E. le cardinal archevêque de Paris. Mgr Gibier, évêque de Versailles, a prononcé le sermon de circonstance. Il a montré ce que la France devait à l'agriculture française, qui lui a donné la plus grande partie de ses défenseurs et qui la nourrit, et il a exprimé le vœu que, l'union des agriculteurs de France étant formée, Son Éminence ait à accueillir après la guerre un immense pèlerinage des agriculteurs de France, venant vouer la France agricole au Sacré Cœur de Jésus.

**Carême obligatoire.** — Depuis le commencement de février, la France a deux jours sans pâtisserie et deux jours sans viande par semaine, dont le vendredi.

Les incroyants ont eu là une belle occasion de reconnaître l'utilité sociale des lois de l'Église qui, de tout temps, par l'abstinence du vendredi et du Carême a su économiser la provision de viande du pays.

Les anticléricaux, devant cette mesure, ont manifesté leur mauvaise humeur en demandant que le vendredi ne fût pas jour maigre pour que les catholiques se vissent obligés à trois jours sans viande par semaine. Et puis, ce qui tourmentait ces penseurs qui se disent libres, c'était de faire maigre le vendredi comme de simples chrétiens. Cela les taquinait dans leur orgueil et dans leur appétit. Ils ne pourraient montrer



la hauteur de leur idéal en se bourrant de porc le vendredi-saint ; quelle humiliation !

“ Car il est remarquable, écrit avec une pointe de malice *l'Echo de Paris*, que nos fiers anticléricaux ne négligent pas le tout des fêtes catholiques. Ils chôment pour la naissance du Christ, et pour sa résurrection. Dès qu'il ne s'agit que de chômer, ils sont là : et ils ne manquent pas les ripailles du réveillon. C'est l'abstinence qu'ils refusent. Et ils feront maigre le vendredi ; ce dont ils enragent ! ”

**Protestation de l'archevêque de Cambrai.** — Dans l'archidiocèse de Cambrai comme sur les autres points du territoire français ou belge occupé, les Allemands se conduisent généralement en soudards. S. G. Mgr Chollet, dans un document où tout respire la loyauté, la justice et la vérité, où le style, d'une haute tenue, est digne de la documentation, a protesté, une fois de plus, contre les procédés de guerre et de Kultur des Allemands. Il y a condensé, justifié ses griefs touchant les violations flagrantes du droit des gens et de la liberté religieuse, en même temps qu'il y a proclamé fermement les règles imprescriptibles du droit et de la justice.

Il s'est élevé, en particulier, contre la profanation de sa cathédrale transformée, à certains soirs, en salle de concerts, contre les entraves apportées à l'exercice de son ministère. On l'empêche de sortir de la ville, d'administrer au dehors la confirmation, d'ordonner des prêtres, de communiquer avec les membres de son clergé traqués au point de ne pouvoir se rencontrer pour se confesser. On l'empêche même de correspondre avec le Pape.

Il a réclamé contre l'injustice et l'odieux des traitements infligés à son peuple ; contre les attentats sur les personnes et aux propriétés, contre les travaux militaires imposés à la population ; contre l'occupation des orphelinats, des écoles, des pensionnats ; contre la séparation barbare des familles ; contre l'enlèvement des curés de leurs paroisses.

Il y avait longtemps que l'archevêque de Cambrai faisait d'inutiles tentatives auprès des autorités locales allemandes et même auprès de tel prince de l'Église ou évêque allemand. Son rapport, qui est et demeurera une importante pièce-historique, était destiné, dit-on, à l'empereur Guillaume lui-même et à un cardinal allemand.

Publié le 20 octobre 1916, ce document n'a été connu en France qu'au mois de mars 1917.

#### AUTRICHE

**Le vœu d'un souverain catholique.** — Le dimanche de la Quasimodo, il s'est déroulé à Vienne une cérémonie religieuse impressionnante au cours de laquelle l'empereur Charles, au milieu d'une assistance en pleurs, a lu une prière suppliant Dieu de hâter l'avènement de la paix et promettant d'ériger à *Notre-Dame, reine de la paix*, une basilique votive où serait célébrée chaque année à perpétuité une messe solennelle à la mémoire des victimes de la guerre.

Cet acte touchant est digne d'un souverain catholique.

Après la Bavière, l'Autriche est le deuxième pays qui, dans cette guerre, se met par la voix de son souverain sous la protection de la Sainte Vierge.

**Mort d'un cardinal.** — Le 9 février dernier, est décédé, des suites d'une affection cardiaque, à l'âge de soixante-dix-sept ans, S. E. le cardinal baron von Hornig, évêque de Veszprém.

Né à Budapest, au diocèse de Gran, le 10 août 1840, il fut élu évêque de Veszprém en 1888. Créé cardinal-prêtre le 2 décembre 1912, il a reçu le chapeau le 28 mai 1914, avec le titre de Sainte-Agnès hors les murs.

C'est lui qui, dernièrement, a couronné l'impératrice Zita reine de Hongrie.

Veszprém est une ville de Hongrie située dans une position charmante sur les bords du lac Balaton. Elle est le siège d'un évêché depuis l'an 1,000.

### RUSSIE

**Révolution.** — Le révolution, qui grondait depuis longtemps en Russie et que préparaient de réels abus, d'une part, et les appétits des socialistes, des juifs, des nihilistes, de l'autre, a renversé l'empereur Nicolas et la forme monarchique de gouvernement. Elle paraît suivre pas à pas les traces de la Révolution Française, car voilà qu'on exige le vol des biens de la noblesse et de l'Église schismatique, la suppression des titres nobiliaires, le suffrage universel, l'égalité absolue pour tous.

On se demande si elle pourra être favorable à l'Église catholique, si du nouvel état de choses sortira un profit pour la vérité religieuse. On annonce, il est vrai, des réformes qui iront dans le sens de la liberté religieuse, mais les juifs et les socialistes qui se préparent à en tirer profit sont les pires ennemis de la Religion.

Si on peut les tenir muselés là-bas et si les principes de liberté que le gouvernement provisoire prône ne sont pas que des phrases, on peut espérer pour l'Église catholique une situation meilleure. Les czars s'étaient de tout temps et jusqu'à ces derniers jours montrés ouvertement hostiles à l'Église, et il y a quelques mois encore les catholiques de l'Ukraine gémissaient de la persécution dont ils étaient les malheureuses victimes.

**Vivant et quasi libéré.** — Un bon point maintenant en faveur de la révolution russe. Il faut donner à chacun ce qui lui appartient.

On sait qu'après du gouvernement du czar le Saint-Siège et l'Espagne avaient fait de vaines démarches pour obtenir la libération de Mgr Szeptycky, archevêque de Lemberg et primat des Ruthènes, enfermé dans un pénitencier où sont détenus les prêtres schismatiques condamnés pour crimes.

Vers  
français e  
Paris, dai  
et canadi  
avaient la  
Siège.

Quelc  
démentait  
ciel, elle n

Or vo  
tycky est  
mande du  
remettre e

Le no  
été mis en  
ment rem

Voilà  
pas, comm  
cerait pou  
d'action, c  
fidèles dan

Oui,  
à mes ju  
homme c  
voir. Ma  
ici par ses  
Ainsi  
l'abîme.

Oui,  
écarts, si  
toutes ces  
ruine, au  
"Cor  
malfaiteur  
Quel sangl  
Dans  
postes se

Vers le mois de septembre dernier, on annonçait dans les journaux français et italiens, en particulier dans *la Croix*, de Paris, dans *l'Echo de Paris*, dans plusieurs revues, la mort du prélat. Les journaux américains et canadiens faisaient ensuite de même. Il est probable que les Russes avaient lancé cette nouvelle pour faire cesser les supplications du Saint-Siège.

Quelques mois plus tard, une note parue dans le *Times* de Londres démentait cette information. Comme elle n'avait aucun caractère officiel, elle n'offrait pas de garanties de sûreté.

Or voilà qu'on apprend, et de source qui paraît sûre, que Mgr Szeptycky est vivant et que, s'empressant de faire droit à une nouvelle demande du Saint-Siège, le nouveau gouvernement l'a fait immédiatement remettre en liberté, et que le prélat est à Pétrograd.

Le nouveau gouvernement a, de plus, annoncé que tous ceux qui ont été mis en prison ou exilés en Sibérie pour leur foi vont être immédiatement remis en liberté.

Voilà qui est consolant et qui, si les déclarations officielles ne restent pas, comme il arrive souvent, dans le domaine des déclarations, annoncerait pour le catholicisme une ère de liberté en Russie. Cette liberté d'action, ce serait pour l'Église l'entrée de millions et de millions de fidèles dans son sein. Et une fois de plus Dieu aurait tiré le bien du mal.

## VARIÉTÉS

### MÈRES, QUE DIRONT DE VOUS VOS FILS ?

#### VOUS MAUDIRONT-ILS ?

Oui, si vous les laissez grandir dans le vice. " Je pardonne à mes juges et à mon bourreau, disait dernièrement un jeune homme condamné à la peine capitale : ils remplissent leur devoir. Mais je ne puis pardonner à ma mère de m'avoir conduit ici par ses faiblesses et par sa négligence."

Ainsi parle tous les hommes que le vice a jetés au fond de l'abîme.

#### VOUS ACCUSERONT-ILS ?

Oui, si vous ne prenez pas soin de corriger leurs moindres écarts, si vous ne réprimez chez eux, pendant qu'il en est temps, toutes ces passions violentes qui les conduisent à la honte, à la ruine, au désespoir.

" Comment vous êtes-vous perdu, demandait-on à un jeune malfaiteur ? Je n'avais pas de mère, répondit-il simplement." Quel sanglant reproche !

Dans les derniers jours de février, une jeune employée des postes se donnait la mort, à 20 ans. Elle laissait une lettre où

elle disait : " J'aurais voulu avoir assez de foi pour demander pardon à Dieu ! " Cette foi qui reconforte et qui relève, elle ne l'avait pas reçue de sa mère.

#### VOUS BÉNIRONT-ILS ?

Oui, si vous savez leur inspirer, avec la foi, la grandeur d'âme, la noblesse de caractère, la droiture de la conscience, l'héroïsme, tout ce qui fait la valeur de l'homme.

" Oh ! mon père et ma mère ; oh ! mes chers disparus qui avez modestement vécu dans cette petite maison, s'écriait l'illustre Pascal, *c'est à vous que je dois tout*. Tes enthousiasmes, vaillante mère, tu les as fait passer en moi. Si j'ai toujours associé la grandeur de la science à la grandeur de la patrie, c'est que j'étais imprégné des sentiments que tu m'avais inspirés."

" Cette épée, écrivait à sa mère le général Bosquet, ton fils ne la doit qu'à ton cœur et à ton caractère, ce cœur et ce caractère que tu as formés... Quand on te dit : Heureuse mère ! on devrait ajouter : *" Vous jouissez de votre propre ouvrage."*

#### QUEL SOUVENIR AURONT-ILS DE VOUS ?

" Voilà plus de vingt ans que ma mère est morte, écrit F. Coppée, et j'avais tout de même le cœur d'un fils, car, ce jour-là, quelque chose de délicieux s'est éteint en moi, et depuis lors, je ne me suis plus senti jeune..."

" C'est en balbutiant, après tant d'années, les prières que ma mère m'apprit dans mon enfance, que mon âme a tenté de s'élever vers Dieu. C'est dans l'espérance de revoir ma mère que je veux croire à la vie éternelle."

L'illustre O'Connell avait le même souvenir de sa mère : " Je suis, disait-il, le fils d'une sainte mère qui a veillé sur mon enfance avec les plus fidèles soins. Elle avait une haute intelligence, et le peu que j'en possède m'a été légué par elle. Je pense donc vraiment que c'est à elle que je dois la situation que j'occupe. Elle a rendu le dernier soupir en appelant sur ma tête les bénédictions de Dieu et depuis j'ai pu apprécier sa bénédiction."

\* \*

Mères, voulez-vous que vos fils et vos filles vous bénissent dans le temps et vous glorifient dans l'éternité ? Faites-en des hommes de caractère, des femmes de haute vertu : de tous faites de sérieux chrétiens, de vrais saints ; et vos fils et vos filles honoreront votre mémoire et béniront votre nom.

Vos fils vaudront ce qu'ils vous auront coûté. Ils vous rendront votre amour dans la proportion où vous leur aurez inspiré foi et vertu.

*Bulletin paroissial de l'I.-C.*

Dim  
Québécoi  
C'était u  
de jeunes  
pour étud  
d'atteind  
nante : l  
conduit i  
rarement  
Mais, ce  
tien, ils r  
est beau,  
vaincus,  
déclarati  
est la pa  
démontré  
L'as  
calm de  
par la pri  
les congr  
par le Ré  
sumé plu  
l'Union I  
Union au  
A dis  
taire, M.  
conventic  
gionale e  
pour rem  
Denis Bea  
dre Chou  
vail sur l  
M. Fortin  
quelques  
réunir de  
A deu  
le québec

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### CONVENTION RÉGIONALE DE L'A. C. J. C.

Dimanche, le 22 avril, les membres de l'Union Régionale Québécoise de l'A. C. J. C. ont tenu leur convention bi-annuelle. C'était un beau et réconfortant spectacle que cette assemblée de jeunes gens, pleins d'un idéal pratique, et groupés précisément pour étudier dans leurs plus minutieux détails les moyens effectifs d'atteindre cet idéal. Leur méthode de discussion a aussi été étonnante : la courtoisie, l'aisance, et la justesse avec lesquelles ils ont conduit à bon terme un débat long de deux heures se trouvent rarement au sein de nos "grandes" assemblées délibérantes. Mais, ce qu'il faut remarquer surtout, c'est leur profond sens chrétien, ils ne sont pas des dilettantes, faisant le bien parce que cela est beau, parce que cela est élégant, ils sont des catholiques convaincus, et la vigueur des applaudissements qui ont souligné la déclaration tout simplement faite par un des leurs que la prière est la partie essentielle, l'âme de tout véritable apostolat, l'a démontré péremptoirement.

L'assemblée s'est tenue sous les auspices du cercle Montcalm de la paroisse de N.-D. du Chemin. Elle a commencé par la prière et a fini de même. A huit heures il y a eu messe pour les congressistes dans le sous-sol de l'église avec sermon approprié par le Révérend Père Hudon, sermon dont nous donnons un résumé plus loin. Après la communion générale, le président de l'Union Régionale y lut à haute voix une consécration de son Union au Sacré Cœur.

A dix heures eut lieu la première séance de travail. Le secrétaire, M. L.-P. Morin, donna lecture des minutes de la dernière convention régionale, parla des progrès intérieurs de l'Union régionale et on élut de nouveaux membres au Comité Régional, pour remplacer des démissionnaires. Messieurs Gérard Lemoyne, Denis Beaulieu et Léonce Jacques furent choisis. Ensuite Alexandre Chouinard, du Cercle Casault, fit la lecture d'un très fort travail sur la prohibition. Nous revenons plus loin sur ce sujet. M. Fortin, assistant-aumônier de l'Union Régionale, termina par quelques explications complémentaires puis on se sépara pour se réunir de nouveau à deux heures.

A deux heures, M. Oscar Hamel, le président de l'Union Régionale québécoise, prononça un discours très bien charpenté sur une

grave et délicate question : " Quand un membre doit-il sortir de l'Association ? "

Ensuite il y eut discussion générale sur un questionnaire, qui avait été envoyé à tous les cercles de la région, au sujet du recrutement des membres dans l'A. C. J. C.. Nous nous contenterons de dire que la discussion a été très claire, et a mené à des conclusions précises. Après cette discussion, M. Maurice Gélinas parla de la retraite fermée faite dernièrement au Cap de la Madeleine. M. Arthur Saint-Pierre dit de bonnes paroles à l'Union Régionale au nom du Comité Central dont il est le vice-président. Monsieur Adjutor Rivard fit une forte improvisation dont nous donnons la substance plus loin, et Mgr Roy termina par une de ses allocutions éminemment logiques et persuasives dont Sa Grandeur est coutumière.

Il y a quelques années, dit le R. Père Hudon, on remarqua qu'il y avait quelque chose de changé dans la jeunesse française : les catholiques n'avaient plus de respect humain et faisaient respecter leurs convictions ; les non-catholiques semblaient de leur côté avoir fait une trêve, ils n'avaient plus de colère contre la vérité chrétienne. Tous ces jeunes devenaient plus actifs ; ils acquéraient le sérieux avant l'âge.

Maintenant cette jeunesse se montre telle qu'on n'en a jamais eu d'exemples dans l'histoire ; et la jeunesse, ce n'est plus l'avenir, c'est le présent.

Combien de fois ne vous a-t-on pas parlé de votre avenir ? On vous a dit que vous étiez l'espoir de l'avenir. Ceci est vrai à condition que l'on vous dise ce que vous devez en faire de cet avenir. Combien de jeunes gens enfouissent les talents qui leur ont été confiés ? On se repent plus tard, mais si le repentir est beau, il n'empêche pas que malgré tout, on ne peut plus avoir les desseins de la jeunesse.

C'est contre ce danger que le R. P. Hudon a mis son auditoire en garde ; et il a indiqué deux choses importantes, et nécessaires également, qui sont des moyens de l'éviter : la vérité et la vertu. Il a prouvé qu'il est difficile que l'une aille sans l'autre, et dit que l'on n'a la plénitude d'homme que lorsqu'on les a toutes deux, lorsqu'elles imprègnent l'âme dans une harmonie parfaite.

Il a recommandé aux jeunes gens qui l'écoutaient d'ériger dans leur cœur un tribunal de noblesse d'une sévérité absolue, avec lequel ils doivent être toujours en règle. Ce tribunal c'est une conscience droite, et une conscience droite unie à la prière, c'est la vertu. Il leur a aussi recommandé de se mettre en garde contre l'intérêt : " Vous ne trouverez pas, dit-il, le désintéressement facile quand vous serez plus vieux ; et il arrivera fatalement

un jou  
sonne  
V  
esprit  
faut  
débor  
dant  
naire  
de se

Il  
M. Al  
problè  
L  
battre  
Il  
une vi  
hibitio  
de dér  
Nous  
encore  
établir  
n'exist  
tous le

M  
remarc  
qui po  
Pe  
Le  
public.  
C  
ments,  
dies, o  
C  
liques.  
Pe  
mais to  
t-elle p  
La rec  
ont ret  
utiles p

Ur  
c'est q

un jour où vous aurez à choisir entre les principes et l'intérêt personnel." "Prenez garde aussi, a-t-il dit, au démon juvénile".

Voilà pour la vertu. Pour acquérir la vertu, il faut se faire un *esprit catholique*, il faut aller plus loin que la bonne volonté. Il faut un esprit extrêmement catholique, profond, solide, qui déborde. Comparez l'intellectuel Brunetière et l'actif débordant Veillot, vous verrez ce qu'est un esprit catholique ordinaire et un esprit extrêmement catholique. Il termina en disant de se spécialiser en quelque chose et de raisonner ses convictions.

Il est difficile de donner une analyse succincte du travail de M. Alexandre Chouinard, tant il était complet et couvrait tout le problème.

L'orateur a commencé par dire qu'il ne venait pas combattre des préjugés mais opérer l'unité de pensée.

Il a affirmé que l'on ne veut pas la mort de l'ivrogne, qui est une victime, mais de l'alcool qui tue. Il a distingué entre prohibition totale et partielle, puis il a repassé avec une clarté intense de démonstration, tous les arguments en faveur de la prohibition. Nous ne les énumérerons pas ici : nos lecteurs les connaissent, et, encore une fois, le travail de M. Chouinard était plutôt fait pour établir l'unité de pensée que pour combattre des préjugés qui n'existaient pas chez son auditoire. Son but était de faire voir à tous les arguments de la même façon.

M. Oscar Hamel débute en disant que dans les Cercles on remarque souvent des membres ayant beaucoup d'ardeur, d'idéal, qui pourtant s'éliminent et disparaissent de nos cadres.

Pourquoi cela, demande-t-il.

Leurs motifs sont tantôt d'ordre personnel, tantôt d'ordre public.

Ceux de l'ordre personnel sont l'accaparement par les amusements, les affaires ou des études professionnelles approfondies, ou encore le foyer.

Ceux de l'ordre public sont la politique et les œuvres catholiques.

Personne ne conteste que ces raisons soient excellentes ; mais tout de même, la formation complète des membres n'exige-t-elle pas qu'ils restent le plus longtemps possible dans l'A.C.J.C. ? La reconnaissance qu'ils doivent à celle-ci pour le bien qu'ils en ont retiré n'exige-t-elle pas qu'au moment où ils peuvent lui être utiles par leur valeur personnelle ils ne l'abandonnent point ?

Une chose a frappé M. Rivard dans le discours du président : c'est qu'il nous faut rester de l'Association. Je vous dirai d'y

rester tant que vous vivrez, même quand les cheveux blanchiront aux tempes, dit M. Rivard. Ce sera alors surtout que vous aurez besoin de la formation de l'A.C.J.C. Quand vous aurez laissé ses cadres, ne laissez donc pas son esprit. Ayez d'autre souci que celui du dollar et de la piastre. En vous occupant de choses supérieures à votre profession, vous réussirez peut-être mieux dans cette même profession. Il y a même une question de devoir, car nous avons besoin de vous, nous avons besoin de chrétiens tout d'une pièce.

Mgr Roy recommande aux membres, tout en ne négligeant pas les petits procédés accessoires, mais nécessaires de l'apostolat, de ne pas oublier celui qui est primordial : la piété. Voilà pourquoi, dit-il, il n'est pas donné à tous de faire du recrutement : il faut une piété vraie et tous ne l'ont pas. On ne doit pas non plus essayer de recruter tout le monde ; il faut qu'il y ait dans les âmes que nous voulons conquérir à l'A.C.J.C. au moins un germe d'idéal, car on peut dire de toutes les qualités ce que Bossuet disait de la science quand il prononçait cette sentence : " Malheur à la science si elle ne se tourne pas à aimer ! "

Monseigneur a terminé en définissant nettement le rôle que les membres de l'A.C.J.C. doivent jouer dans la lutte qui vient, et ce qu'ils doivent penser.

---



---

### LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la CROIX NOIRE—selon les dispositions de l'article 19 des Règlements :

*Notre-Dame de Portneuf (Portneuf)* : Héléodore PICHÉ ; Vitaline BELLEAU-LAVALLÉE. — *Saint-Anselme (Dorchester)* : Eugène AUDET, décédé le 31 janvier, à l'âge de 31 ans ; Emma GUIMONT, épouse d'Évariste Sanschagrin, décédée le 10 février, âgée de 39 ans ; Marie CORRIVEAU, épouse de Placide Blais, décédée le 3 mars, à l'âge de 55 ans. — *Sainte-Philomène de Fortierville* : Philippe BARIL, époux de Exéline Lebœuf, décédé le 9 mars, à l'âge de 65 ans. — *Saint-Elzéar de Beauce* : Madame veuve Pierre VALLÉE, née Rose de Lima Bilodeau, décédée le 3 février 1917, 81 ans et 3 mois ; Nazaire DROUIN, décédé le 6 février, 83 ans et 6 mois ; Madame David LAMONTAGNE, née Marie Vachon, décédée le 14 février, 43 ans ; Louis GUAY, décédé le 16 février, 74 ans et 8 mois. — *Saint-Léon de Standon* : Marie LALIBERTÉ, épouse de Ferdinand Audet ; Marie BROCHU, veuve de Cyprien Charrier ; Rose-Anna LACASSE, fille de Alfred ; Marie GARANT, épouse de Onias Plante ; Marcellin VALLIÈRE ; Marie HERVÉ, épouse de Ovila Simard.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
décembre, 1916 - - - - - \$1,006,931.34

**\$1,006,931.34**

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 décembre 1916

|         | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|---------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc  | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 "    | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 "    | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 "    | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,898.99   |
| 30 déc. | 1916   | 492      | 36,505                  | 70,023   | 1,006,931.34 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant.

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.08   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.03                       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.53   | 1530.97   |
| 5   | 323.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2387.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.38  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64                      | 2461.64  | 3608.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.96  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3503.35  | 5267.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 20.00.....  | 10 "   |
| de 20.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

LE

ISUELLES

\$5.00 tous  
enfants,  
ET UN  
réta.  
rapide de  
pagnes :

\$30.00

\$ 366.83  
742.70  
1130.97  
1530.97  
1943.06  
2367.61  
2804.99  
3255.50  
3719.80  
4198.05  
4690.77  
5198.37  
5721.31  
6260.08  
6815.10  
7386.91  
7976.00  
8582.91  
9208.15  
9852.29  
10515.90

IONALE

Mandats  
aux taux

ignorent  
celui des  
ompt et  
tous les  
et sans  
remar-

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### VIN DE MESSE "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Ed'iteurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
**GARANTIE DE SATISFACTION.**

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Fitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR.

MONTRES ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.

**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.

**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.

**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.

**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.

**LIMOILOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**

**CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU**  
et **LÉVIS RUE EDEN**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles